



Fiche-Opération

N°24 - Novembre 2009

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime

Département de la Pêche Maritime



L'ICOSI coorganise la 1^{ère} Rencontre euro-méditerranéenne des coopératives de pêche : « Les coopératives de pêche : Levier de développement économique et social de la Région » Les 12 et 13 novembre 2009 - Tanger, Maroc

Depuis le début de l'année 2009, l'ICOSI apporte son soutien au Ministère de l'Agriculture et des Pêches maritimes du Royaume du Maroc pour l'organisation de la 1^{ère} Rencontre euro-méditerranéenne des coopératives de pêche.

La filière de la pêche maritime artisanale constitue une composante essentielle dans l'économie des pays méditerranéens, en raison de son importante contribution à la promotion de l'emploi, à la sécurité alimentaire et à l'apport en devises. L'exploitation de la mer reste cependant fragile et liée à la volonté des hommes qui doivent préserver ses richesses pour les générations futures, dans le cadre d'une pêche responsable soucieuse de son environnement.

La mise en œuvre de stratégies adéquates pour favoriser l'expansion de la filière doit être envisagée dans une dimension régionale. C'est dans cet objectif que l'ICOSI s'est associé au Ministère marocain pour organiser, les 12 et 13 novembre 2009 à Tanger, la première Rencontre euro-méditerranéenne des coopératives de pêche.

Cette manifestation importante concernera tous les pays du pourtour méditerranéen et aura pour objectif de créer un réseau euro-méditerranéen des coopératives de pêche.

Ces dernières doivent devenir un réel levier de développement socio-économique de la Région.

Plus précisément, cette rencontre s'attachera à :

- * Créer un espace de concertation et d'échange d'expérience du savoir-faire entre les pays membres de la région ;
- * Adopter des méthodes avancées d'organisation structurelle et de gestion des pays ayant une expérience réussie en la matière ;
- * Créer des alliances pour faciliter le transfert d'expertise entre les pays de la région ;
- * Promouvoir les unions régionales et les rendre plus efficaces.

L'ICOSI s'est par ailleurs pleinement engagé dans la préparation de programmes visant à soutenir et à promouvoir le modèle coopératif pour la pêche artisanale.

Lors des deux journées d'échange, Jean-Michel REYNAUD, Président délégué et Arnaud BREUIL, Directeur de l'ICOSI interviendront ainsi que Philippe MERABET et Gérald EVIN de la Coopération maritime française.

A noter que la Fondation Crédit Coopératif apporte son soutien à l'ICOSI pour la réalisation de ce programme.



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

FONDATION
CREDIT COOPERATIF
FONDATION D'ENTREPRISE





Fiche-Opération

N°25 - Novembre 2009



« Les politiques sociales dans le domaine du handicap : législations et mises en œuvre » 1^{ère} mission de formation à Saint-Pétersbourg (du 19 au 23 octobre 2009)

L'ICOSI a contribué à organiser et pris part à une nouvelle mission du Comité pour les Partenariats avec l'Europe Continentale (Comité PECO) à Saint-Pétersbourg du 19 au 23 octobre 2009.

L'objet principal de cette semaine portait sur la réalisation de la première mission d'échange et de formation dans le cadre du programme mis en place par l'Académie de la Fonction publique du Nord Ouest et soutenu par l'Ambassade de France à Moscou. Sont associés à ce projet le Comité de la Politique Sociale de Saint-Pétersbourg et le Comité PECO pour la France dans le cadre de la Convention de partenariat qui a été signée en août 2009 entre tous les partenaires.

Une trentaine de responsables du Comité de la Politique sociale, de l'Académie de la Fonction Publique, des 4 institutions accueillant des enfants dans la région de Saint-Pétersbourg et des 2 associations travaillant dans ces établissements ont participé aux échanges.

La première journée de séminaire a été assurée par Christine DUPRÉ, Directrice de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-et-Marne, qui a tout d'abord présenté la loi d'orientation de 1975 puis a développé la « Loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et ses principaux axes classés par thèmes.

Elle a détaillé principalement les notions de « projet de vie », les missions des MDPH et la « prestation de compensation du handicap ».

La seconde journée du séminaire a permis à Patrick TANTÔT, Directeur du Centre Lucien OZIOL de l'Association *Le Clos du Nid de l'Oise* de présenter la « Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale » comme outil pour placer et maintenir l'usager au centre du dispositif. Il a mis en avant les principaux apports de cette loi sur les compétences, les pratiques et le fonctionnement des établissements vis-à-vis de ses usagers. Les 12 articles de « La Charte nationale des droits et des libertés de la personne accueillie » ont été développés pour mieux comprendre la philosophie de cette loi.

Cette mission a aussi permis aux délégations françaises et russes de préparer la prochaine semaine de travail qui sera assurée par les experts français du 10 au 13 novembre. L'ICOSI s'associe à nouveau au Comité PECO pour l'organisation de cette prochaine mission.

Information :

Comité PECO c/o Solidarité Laïque
Cécile MABILOTTE, Chargée de mission
22, rue Corvisart - 75013 Paris
Tél : 01 45 35 13 13

E-mail : comitepeco@solidarite-laique.asso.fr



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ

国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org



Fiche-Opération

N°26 - Novembre 2009



L'ICOSI présente ses activités lors de l'Assemblée Générale de l'AFERP (Jeudi 17 septembre 2009, Paris)

Depuis 1969, l'Association française d'étude des relations professionnelles (AFERP) offre un forum indépendant de discussions et une source d'information de qualité à tous ceux qui sont intéressés et concernés par les évolutions des relations professionnelles dans leur globalité.

Elle est constituée d'universitaires et de chercheurs, économistes, sociologues, juristes mais également de responsables d'organisations professionnelles, de salariés et d'employeurs, de directeurs des ressources humaines dans les entreprises.

La diversité des personnalités qu'elle fait intervenir lors de ses rencontres permet d'aborder les problématiques des mutations des relations professionnelles, liées par exemple aux nouvelles technologies, à la mondialisation, aux bouleversements de l'économie, aux mutations des entreprises, etc.

L'AFERP apporte de cette façon une contribution originale au dialogue social en offrant des occasions de réflexion sur tous les aspects sociologiques, psychologiques, politiques, économiques, juridiques et sociaux des relations professionnelles ; de recherche, pour approfondir les caractéristiques de ces relations et leurs conséquences ; d'études afin d'analyser et d'évaluer les conceptions et réalisations en France et à l'étranger ; de conseil à l'intention des personnes physiques et morales engagées dans l'action ; etc.

Depuis de nombreuses années, l'ICOSI participe à ces petits-déjeuners et au large débat entre les participants et les intervenants qui suit chaque présentation. **Arnaud BREUIL, Directeur de l'ICOSI est également élu membre du Conseil d'Administration pour représenter l'Institut au sein de cette structure.**

Lors de l'Assemblée Générale de l'AFERP, Jean-Michel REYNAUD, Président délégué de l'ICOSI et Président de la Section des Finances du Conseil Economique, Social et Environnemental a présenté les objectifs qui ont prévalu à la création de l'Institut et ses premières années d'existence. Il a par la suite développé les grandes missions qui ont été menées durant les 26 ans, en **favorisant et facilitant la coopération internationale dans les champs de la politique sociale et de l'économie sociale**. Il a également tenu à rappeler le soutien apporté à l'ICOSI par les grands acteurs de l'économie sociale française et européenne.

Arnaud BREUIL a enfin complété ses propos en détaillant quelques exemples concrets de programmes de coopération qui sont menés actuellement avec des acteurs appelés à jouer un rôle important dans la réforme des systèmes économiques et sociaux de leurs pays.

La retranscription complète de cette intervention est disponible sur le site web de l'ICOSI : www.icosi.org , rubrique Économie sociale.



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ

国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org



« Les Français, les associations et la crise » : Sondage exclusif CSA / Chorum / Crédit Coopératif / MAIF

Ce sondage a été demandé à l'Institut CSA à l'occasion du Forum national des associations et fondations par trois partenaires du monde associatif : Chorum, le Crédit Coopératif et la Maif. Il a été présenté le 5 novembre 2009 lors du Forum national par Roland CAYROL.

C'est aux Associations que les Français font d'abord confiance pour lutter contre les difficultés provoquées par la crise.

Les Français, conscients de l'efficacité des associations, les reconnaissent comme acteurs majeurs de la vie économique et sociale, en particulier pour leur capacité d'emploi et tout particulièrement en raison de leur caractère non délocalisable. Ils estiment qu'elles ont besoin de plus de moyens pour fonctionner (notamment de financements publics) et qu'elles doivent figurer parmi les secteurs stratégiques que soutiendra le grand emprunt national.

68 % des Français considèrent même les associations comme l'acteur le plus efficace pour agir contre les difficultés provoquées par la crise. Ils les placent juste devant les citoyens eux-mêmes (65 %), et très loin devant les autres acteurs, notamment les Pouvoirs publics.

Les associations sont identifiées comme de véritables acteurs économiques, en 2^{ème} position comme acteur du développement économique et social des régions pour 60 % des Français, juste après les

collectivités locales (63 %) et loin devant les autres acteurs dont l'Etat (35 %).

64% des Français estiment que les associations jouent au niveau local un rôle important dans le maintien des activités économiques et 61 % dans le développement des emplois.

La perception de leur rôle comme acteur social est encore plus importante puisque 81 % des Français estiment qu'elles jouent un rôle majeur dans l'aide aux personnes en difficulté et 79 % dans le maintien du lien social.

Enfin, les associations sont considérées par les Français comme un acteur stratégique : 64 % d'entre eux estiment que l'emprunt national à venir, destiné à financer les investissements stratégiques de la France, devrait intégrer le financement direct des associations. Une majorité d'entre eux (55 %) estime en effet que les associations n'ont pas les financements nécessaires à leurs missions alors que, dans le contexte de crise, elles ont des besoins importants.

Retrouvez l'intégralité du sondage sur le site web du Crédit Coopératif : www.credit-cooperatif.coop

Information :

Groupe Crédit Coopératif
Claude SEVAISTRE, Responsable
Communication institutionnelle
72, avenue de la Liberté
BP 211 - 92002 Nanterre Cedex
Tél : 01 47 24 89 71

E-mail : claudesevaistre@credit-cooperatif.coop



Communiqué de Presse : Le Groupe Macif et le Groupe Chèque Déjeuner renforcent leur partenariat pour étendre leurs champs de coopération

Jacques LANDRIOT, Président du Groupe Chèque Déjeuner et Gérard ANDRECK, Président du Groupe Macif ont signé une convention de partenariat dont l'objectif est de renforcer leur coopération en France et à l'étranger.

Profondément attachés aux valeurs de l'économie sociale et d'ores et déjà partenaires dans divers domaines*, les deux groupes ont souhaité renforcer leurs liens, animés par une conviction commune : la nécessité de s'appuyer sur les forces sociales pour concevoir des produits et services adaptés aux besoins du plus grand nombre.

La signature de cet accord cadre permettra aux groupes Macif et Chèque Déjeuner de renforcer leur coopération afin de s'aider mutuellement dans leur développement, de créer des entreprises communes si nécessaire, de recourir chacun aux services de l'autre chaque fois que cela est possible.

Un Comité stratégique sera prochainement créé pour définir les objectifs communs des deux partenaires, leurs axes de coopération et les moyens d'y parvenir et de valider les projets établis par les groupes de travail.

Afin d'améliorer la connaissance réciproque de leur groupe, les deux groupes organiseront chaque année un séminaire rassemblant les administrateurs de leurs conseils d'administration respectifs autour d'un thème d'intérêt commun qui sera arrêté par le comité stratégique.

Paris, le 29 septembre 2009

Information / Contact Presse :

Groupe Chèque Déjeuner

Elise NACCARATO, Attachée de Presse

Tél. : 01 41 85 05 63

E-mail : enaccarato@chequedejeuner.fr

Site web : www.groupechequedejeuner.com

* Coopérations directes ou indirectes par l'intermédiaire de leurs filiales communes DOMICOURS et CHEQUE DOMICILE, l'organisation des Rencontres du Mont Blanc, le soutien au CJDES, leur participation commune à l'ASFONDES, etc.

Le Think Tank européen Pour la Solidarité publie 2 nouvelles études

Copenhague : concilier compétitivité et développement durable

A la veille de la conférence sur le réchauffement climatique de Copenhague, *Pour la Solidarité* en explore les enjeux économiques sur fond de crise. Les politiques de lutte contre le réchauffement climatique peuvent-elles servir de tremplin à une relance de l'activité économique ? Quels sont les avantages et les inconvénients d'une fiscalité environnementale ? Les entreprises ont-elles un rôle à jouer dans les négociations internationales autour du climat ? Ont-elles intérêt à entamer un tournant « vert » ? Toutes ces questions trouvent une réponse dans la nouvelle étude de PLS, « Copenhague, avant et après, enjeux et perspectives pour les entreprises ».

L'originalité de cette étude est qu'elle aborde la question du réchauffement climatique par le biais de l'économie :

- L'analyse macroéconomique - Impact des politiques de lutte contre le réchauffement climatique sur l'économie dans un contexte de crise.
- La fiscalité environnementale et ses alternatives - Rôle essentiel pour modifier les comportements mais aussi des effets pervers.
- Le rôle des entreprises - Investissement dans les nouvelles technologies et nouvelles techniques de management plus respectueuses de l'environnement.

L'étude est téléchargeable à l'adresse :
www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/Etude_Copenhague_et_entreprises.pdf

Alimentation : circuits courts, circuits de proximité

Les défis du changement climatique, la crise alimentaire de 2008, les aspirations à des modes de consommation durables, respectueux des personnes et de la planète : tout incite à repenser la cohérence du système de production et consommation alimentaires tel qu'il s'est développé ces dernières décennies. Une réflexion sur l'alimentation entraîne automatiquement une réflexion sur la société.

Réponses locales à ces enjeux globaux, les initiatives de circuits courts forment un secteur protéiforme et vivace, liant alimentation et développement durable local.

Pour la Solidarité a mené cette étude pour mettre en valeur une cinquantaine d'initiatives de terrain à travers l'Europe et illustrer le potentiel en matière d'emploi et cohésion sociale et les ambitions de préservation de l'environnement d'un secteur encore largement informel mais qui devrait de plus en plus susciter l'intérêt des décideurs politiques et socio-économiques.

L'étude est téléchargeable à l'adresse :
<http://www.pourlasolidarite.eu/A-venir-Les-Cahiers-de-la,11032?lang=fr&retour=y>

Information :

Think Tank européen Pour la Solidarité
Denis STOKKINK, Président

Rue Coenraets 66, B - 1060 Bruxelles

Tél : +32 2 535 06 69

Fax : +32 2 539 13 04

E-mail : denis.stokkink@pourlasolidarite.eu

Site web : www.pourlasolidarite.eu

Colloque du GIP Santé et Protection Sociale International : « Développement social et lutte contre la pauvreté » Les 9 et 10 novembre 2009 - Maison de la Chimie, Paris

Pour son colloque annuel, le GIP SPSI (Chargé de promouvoir l'offre française de coopération internationale dans le champ sanitaire et social) a retenu le thème « Développement social et lutte contre la pauvreté ».

Cette manifestation se trouve ainsi placée sous le signe d'une triple synergie. Entre la thématique du développement social et celle de la lutte contre la pauvreté, bien sûr : ces deux notions sont en effet indissociables, l'une ne pouvant se concevoir sans l'autre.

Synergie aussi entre le GIP SPSI et le Comité français pour l'action et le développement social (CFADS) - nouvelle dénomination du Comité national d'action sociale - puisqu'il a été proposé à ce dernier d'être le co-organisateur du colloque.

Synergie enfin avec l'actualité, tant il est impossible d'ignorer à quel point la crise économique mondiale place au premier rang les enjeux de développement social et de lutte contre la pauvreté.

Ces deux journées d'échanges, de réflexion et de débats seront l'occasion de mettre en valeur l'expérience et les savoir faire français en la matière. Elles seront également l'occasion de préparer la conférence mondiale sur le travail social et le développement social qui se tiendra à Hong Kong du 10 au 15 juin 2010, à l'initiative de trois ONG dont le Conseil

international de l'action sociale, présidé par Christian ROLLET.

Lors du forum des 9 et 10 novembre, plusieurs ateliers seront ainsi consacrés à des sujets s'inscrivant au cœur de la thématique générale : éradication de la pauvreté et équité sociale, aide sociale à l'enfance, femmes et pauvreté, prise en charge des personnes âgées et, enfin, les minima sociaux au niveau européen.

Les séances plénières permettront une approche transversale et internationale, d'autant plus indispensable que les problématiques de développement social et de lutte contre la pauvreté sont elles-mêmes plurielles et étroitement imbriquées.

D'ores et déjà, la diversité et la qualité des intervenants qui ont accepté d'apporter leurs concours à cette manifestation d'ampleur nationale témoignent de la place centrale qu'occupe cette question dans les objectifs du Millénaire pour le développement.

Information :

GIP SPSI
76 boulevard Haussmann
75008 Paris

Inscription via le site internet du GIP SPSI :
www.gipspsi.org

Petit-déjeuner de l'AFERP :
« L'insertion et la protection des travailleurs handicapés »
Mardi 17 novembre 2009, Paris

Le prochain Petit-déjeuner organisé par l'AFERP (Association Française d'Étude des Relations Professionnelles) se déroulera le mardi 17 novembre 2009 sur le thème « L'insertion et la protection des travailleurs handicapés ».

Lors de ce petit-déjeuner, Bernadette GROSSEYEU, Directrice Générale du Centre de la Gabrielle, œuvre sociale de la Mutualité Fonction Publique, interviendra et présentera son expérience sur cette thématique.

Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est deux fois supérieur à celui de la population en général. La politique sociale en matière de handicap et notamment la Loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue une avancée.

Des outils innovants pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap sont mis en place, tant au niveau français qu'au niveau européen, mais des barrières subsistent encore, malgré le contexte législatif et sociétal.

Cette problématique de l'emploi rejoint la problématique plus générale de l'accompa-

gnement des personnes en situation de handicap et nécessite une analyse globale pour envisager de nouvelles pistes de progression.

Cet exposé, sur un sujet d'une actualité constante, devrait par la suite susciter un large débat avec les participants.

Cette rencontre se tiendra :
de 8h15 à 10h30,
Siège du GIE AGIRC-ARRCO
Salle Andromède
16-18 rue Jules César - 75012 Paris

Vous pouvez également d'ores et déjà noter que le rendez-vous suivant se déroulera le mardi 15 décembre 2009 sur le thème : « Mouvements transfrontaliers et relations professionnelles ».

Information / inscription :

AFERP
Bernard MOURGUES, Coordinateur
Université Paris 2 - Assas
92, rue d'Assas - 75006 Paris
Tél / Fax : 01 42 37 22 89
E-mail : bernard.mourgues1@sfr.fr
Site web : www.aferp.org

Le bulletin d'inscription est joint à cet envoi



Fiche-Information

N°60 - Novembre 2009



Le Grand Concert des Droits de l'Enfant, Organisé par Solidarité Laïque et C'est le droit des enfants Vendredi 20 novembre 2009 - Cirque d'Hiver-Bouglione, Paris

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Solidarité Laïque et l'association "C'est le droit des enfants" organisent le 20 novembre 2009 un grand spectacle avec la chanteuse Dominique DIMEY entourée de Nicole CROISILLE, Jacques HIGELIN, RUFUS et des enfants ambassadeurs venus de Colombie, du Sénégal et de nombreuses villes françaises.

Cet événement sera l'occasion de rappeler les engagements de la Convention. Le 20 novembre 1989, le premier texte international reconnaissant des droits aux enfants était adopté à l'unanimité par l'ONU et ratifié par 191 Etats, à l'exception remarquable des Etats-Unis et de la Somalie. La France est le 2^{ème} pays européen à avoir ratifié la Convention. Cette Convention internationale des Droits de l'Enfant a été un grand progrès pour des millions d'enfants dans le monde. Elle leur a apporté pour la première fois la reconnaissance et la protection de leurs droits fondamentaux : éducation, santé, alimentation, liberté d'expression...

Mais beaucoup reste encore à faire pour leur donner à toutes et à tous le droit d'avoir une enfance. Célébrer les 20 ans de la Convention ne suffit pas. 260 000 enfants meurent chaque jour (faim, guerre, etc.), 90 millions n'ont pas accès à l'éducation dont 2/3 de filles, 100 millions vivent dans la rue ou encore 400 millions travaillent dans des conditions indignes.

Solidarité Laïque met en œuvre des programmes de coopération, de plaidoyer en faveur d'une éducation de qualité pour tous comme levier d'accès à tous les droits. Les bénéfices recueillis lors du spectacle seront ainsi reversés aux actions de protection de l'enfance menées par Solidarité Laïque en Afrique de l'Ouest, dans les pays d'Europe Continentale, en Amérique Latine et au Moyen-Orient.

Site officiel du grand concert :
www.legrandconcertdesdroitsdelenfant.fr

Infos pratiques :

Le grand concert des droits de l'enfant -
Cirque d'Hiver Bouglione
Vendredi 20 novembre à 20h30
110 rue Amelot 75011 Paris

Billets en vente :

www.francebillet.com - www.fnac.com -
www.carrefour.com

Prix des places : 10, 20 et 40 euros

Information :

Solidarité Laïque

22 rue Corvisart - 75013 Paris

Tél : 01 45 35 13 13

Fax : 01 45 35 47 47

Site web : www.solidarite-laique.asso.fr



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org



Fiche-Information

N°61 - Novembre 2009



4^{èmes} Rencontres des acteurs de la coopération et du développement durable

« Agenda 21 et action internationale des collectivités - Quelles articulations ? »

Lundi 23 novembre 2009 - Conseil régional d'Ile-de-France, Paris

L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE), dans le cadre de l'accompagnement des collectivités locales franciliennes qui s'engagent dans des démarches territoriales de développement durable, a mené en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) une étude sur les liens entre ces démarches, notamment l'agenda 21 local, et les actions de coopération internationale des collectivités françaises.

Les résultats de cette étude seront présentés et débattus lors des 4^{èmes} Rencontres des acteurs de la coopération et du développement durable.

Ce débat s'articulera autour de 3 tables rondes :

* Gouvernance :

Comment, par des modes de gouvernance internes aux collectivités, notamment en matière de participation des acteurs des territoires, peut-on favoriser une meilleure articulation entre l'agenda 21 local et l'action internationale ?

* Cohérence :

Comment renforcer au sein des collectivités, la cohérence entre différentes actions tant au niveau local (agendas 21 local, plans climat territoriaux...) qu'au niveau international et les différentes échelles de territoires ?

* Outils et réseaux :

De quels outils (méthodologiques, de sensibilisation) et de quels réseaux dispose la collectivité, pour faire connaître, améliorer, voire susciter l'intégration du développement durable dans les actions de coopération internationale ?

Cette journée sera animée par : Denis DANGAIX, Chargé de mission Coopération décentralisée à l'ARENE.

Cette rencontre se déroulera :

Lundi 23 novembre 2009, de 8h45 à 16h30
Dans l'Hémicycle du Conseil régional d'Ile-de-France
57, rue de Babylone - 75007 Paris

Inscription en ligne, gratuite, mais obligatoire :

www.arenidf.org

Information :

Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies - ARENE

94 bis avenue de Suffren - 75015 Paris

Tél. : 01 53 85 61 75 - Fax : 01 40 65 90 41

Site web : www.arenidf.org



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

Séminaire juridique du GNC : « Vers une simplification des statuts coopératifs » Mercredi 2 décembre 2009, Université de Lille 2

Cette année, pour sa septième édition, le Séminaire juridique du Groupement National de la Coopération est organisé en partenariat avec l'Université de Lille 2, renforçant ainsi les liens entre praticiens, enseignants et chercheurs et contribuant à une meilleure connaissance du Droit coopératif.

L'environnement juridique français des sociétés coopératives est aujourd'hui l'un des plus fragmenté et segmenté d'Europe et du monde. Au cœur de cet ensemble complexe se situe la loi du 10 septembre 1947 « portant statut de la coopération » qui fixe les règles et les orientations générales du Droit coopératif. À côté de ce droit commun coopératif, il faut compter avec un corps de règles particulières ou spéciales constituant autant de statuts spéciaux qu'il existe de secteurs coopératifs : les coopératives agricoles, les coopératives de commerçants, de production, les coopératives d'entreprises familiales, les coopératives bancaires, etc. Il faut enfin faire application des règles du droit commun des sociétés prévues dans le Code de commerce et le Code civil.

Ce droit, complexe de par son élaboration progressive, témoigne en fait de la grande vivacité de la Coopération présent dans tous les secteurs de l'économie française.

Toutefois quelques difficultés peuvent apparaître, compte tenu de la multiplicité des sources législatives et réglementaires, susceptibles de nuire à la reconnaissance et

à la défense des spécificités et des principes coopératifs. Enfin, à l'heure de la société coopérative européenne et de la tentation du « *law shopping* », il ne semble pas inutile de réfléchir à la simplification de cet ensemble si vivant et si foisonnant qu'est le Droit coopératif français.

Le séminaire juridique organisé par le GNC souhaite ainsi amorcer une réflexion sur la pertinence d'une évolution du statut juridique des sociétés coopératives. Ces réflexions seront enrichies et étayées par l'exemple de droits coopératifs étrangers ayant retenu des orientations différentes. En effet, ces législations étrangères n'échappent pas à la division et à la segmentation, mais, pour autant, elles ne présentent pas un visage aussi morcelé que celui de la législation française.

Cette rencontre se tiendra :
Mercredi 2 décembre 2009,
de 9h00 à 13h00

Faculté des sciences juridiques, politiques
et sociales de l'Université de Lille 2
1 place Déliot - 59024 Lille Cedex

Information / Inscription :

Groupement National de la Coopération - GNC

24 rue du Rocher - 75008 Paris
Tel : 01 42 93 59 59 - Fax : 01 42 93 55 95
E-mail : gnc@entreprises.coop
Site web : www.entreprises.coop

Salon de l'emploi responsable :

« L'économie sociale et solidaire : vivier d'innovations »

Les 9 et 10 décembre 2009 - Espace Champerret, Paris

2008 fut une année charnière pour le Salon de l'Emploi Responsable : avec plus de 12 600 visiteurs, des milliers de CV récoltés par les exposants et la mixité des profils de chercheurs d'emploi visiteurs, le Salon de l'Emploi Responsable a su répondre au défi de recrutement du secteur de l'économie sociale et solidaire.

L'édition 2008 du Salon de l'Emploi Responsable a également donné une visibilité nouvelle aux acteurs de l'économie sociale et solidaire en regroupant des structures et des activités différentes et variées. Elle a prouvé qu'il est possible de donner du sens à son travail, et ce, quel que soit son niveau d'étude et sa qualification.

Les organisateurs ont souhaité mettre en avant cette année le dynamisme du secteur de l'économie sociale et solidaire en plaçant ce salon sous le signe de l'innovation. Car l'économie sociale et solidaire est un secteur qui bouge, qui innove et répond aux enjeux de société actuels, en réconciliant l'économique et le social. Le tout en proposant des emplois d'avenir.

Finalement, dans un contexte marqué par la crise et un marché de l'emploi qui restera probablement atone un long moment, l'économie sociale et solidaire a tout à gagner en affichant ses spécificités et notamment sa capacité à créer de l'emploi pérenne et ancré dans nos territoires.

Ce Salon est organisé par l'AFIJ (Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés), le CJDES (Centre des Jeunes Dirigeants de l'Économie Sociale) et le Groupe SOS, avec le soutien de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le Salon se tiendra :

Mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2009,
de 10h à 18h

Espace Champerret, Avenue de la Porte de
Champerret - 75017 Paris

Programme complet et inscription gratuite sur :

www.lemploi-responsable.com